

« Championnat Régional d'Ile de France de Cyclo-cross » Dimanche 7 Janvier 2024 à EVRY (91) Organisé par le SCA 2000-Evry, la Commission Cycliste 91/77 S et le CRAV				
Catégories	Dossards	Départs	Temps	Prix d'équipe
Cadets / Anciens / Féminines / Super-Anciens	12h30	A partir de 13h30	30/40/40/40 mn	Oui (*)
Juniors / Super-Vétérans / Minimes	13h30	A partir de 14h35	40/40/20 mn	
Espoirs / Séniors / Vétérans	14h30	A partir de 15h40	50/50/50 mn	
Dossards, départs arrivées	Sur le circuit (suivre fléchage)			
Parking conseillé	Parking de la Préfecture (angle Bd de France, av. de la Préfecture)			
Récompenses	Sauf si les conditions météo ne le permettent pas : sur le circuit			
Circuit	Tracé dans un parc			
Qualification	Présentation du carton-licence 2024 obligatoire. Tout coureur dûment licencié à la FSGT et engagé selon les procédures prévues au règlement Ile de France pourra participer à la course du Championnat Régional. Toutefois, pour être « podiumable », il lui faudra (sauf sur raison médicale justifiée) avoir participé au nombre, ci-dessous indiqué, d'épreuves inscrites au calendrier officiel FSGT : Pour tous les coureurs (Minimes, Cadets, Adultes) uniquement licenciés FSGT, sont exigés entre le 9 septembre 2023 et le 31 décembre 2023 inclus : trois épreuves vélo FSGT Pour les multi licenciés sont exigés, entre le 9 septembre 2023 et le 31 décembre 2023 inclus : six épreuves vélo FSGT pour les Minimes et Cadets et huit pour les Adultes			
VTT	Les VTT sont admis mais appelés en fin de peloton et « non-podiumables »			
Observation (port de maillots distinctifs de champions)	Rappel : le port des maillots distinctifs de champions est obligatoire pour les maillots ne concernant pas le championnat concerné (donc port obligatoire des maillots distinctifs de champions fédéraux ou départementaux. Pas de port de maillots distinctifs de champions régionaux)			
Responsable	Max-Michel TIJUS et Christina TONY sca2000cyclisme@yahoo.com			
Engagements	Engagements à faire par mail . pour le 27 Décembre 2023 au plus tard . sur le formulaire Excel destiné à cet effet . mais qui ne seront effectifs qu'à la réception, par envoi postal, du règlement, au plus tard pour cette même date, auprès des Commissions Cyclistes suivantes : <u>Pour le 60 / 77 Nord à Jean Pierre COURTEAUX</u> – 36 résidence de la Marne – 77470 TRILPORT - courteaux.jean-pierre@neuf.fr <u>Pour le 91 / 77 Sud à Jean-Philippe MINOTTE</u>– 78 rue Raspail 91600 SAVIGNY SUR ORGE - jpminotte@orange.fr <u>Pour PHSY à Jacky LEBARS</u> - 11, rue Saint Malo - 78180 MONTIGNY LE BRETONNEUX-jalebars@numericable.fr <u>Pour le 93 à Fabrice BARJOLIN</u> – 17 avenue des Martyrs de Chateaubriand – 77290 MITRY-MORY – fabrice.barjolin@wanadoo.fr <u>Pour le 94 à Thierry LEVERT</u> – 2 rue Messidor – 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE – thierry.levert@sfr.fr Chaque club devra s'être acquitté de la contribution annuelle de 20 euros pour 2024, Tarifs engagements : 6 euros pour tous. Chèques à l'ordre du SCA 2000-Evry Engagements clos le 27 décembre 2023. Au-delà : engagements possibles, mais non-podiumable Engagements sur place : + 2 € (obligatoirement hors podium)			